



Madame Angela Crandall
Greffière du Comité permanent des comptes publics
131, rue Queen, 6^e étage
Chambre des communes
Ottawa ON K1A 0A6

Madame,

Je vous écris pour donner suite à ma lettre du 27 mai 2021 dans laquelle se trouvait en pièces jointes la première série de documents envoyés au nom du ministère des Finances, en réponse à la motion adoptée pendant la Réunion 27 du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes :

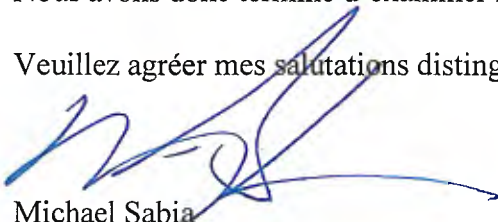
« Que le Comité demande au ministère des Finances et à l'Agence du revenu du Canada de fournir au Comité toutes les études, données et analyses utilisées pour la mise en œuvre de la Subvention salariale d'urgence du Canada, que ces documents soient fournis au Comité après avoir été caviardés pour tenir compte des informations confidentielles du Cabinet et des informations personnelles, et que ces documents soient fournis au Comité au plus tard le 27 mai 2021. »

Dans ma lettre du 27 mai, je vous ai informée que le Ministère traitait toujours une partie des documents en réponse à la demande du Comité. Le Ministère a maintenant terminé d'examiner ces dossiers; vous trouverez les documents en pièces jointes.

Aux termes de la motion du Comité, les documents confidentiels du Cabinet et les renseignements personnels doivent être exclus du dossier. Conformément à la motion, 1 452 pages dans la version anglaise ont été révisées; ils renferment des renseignements qui constituent des renseignements confidentiels du Conseil privé de la Reine pour le Canada désignés comme étant visés par le par. 69(1) et qui ont donc été censurés. Nous avons procédé à un nombre très restreint d'autres suppressions conformément aux principes de la *Loi sur l'accès à l'information*.

Nous avons donc terminé d'examiner les documents en réponse à cette motion.

Veillez agréer mes salutations distinguées.



Michael Sabia

Pièces jointes : Pages 668-3835